

CONDITIONS GÉNÉRALES - Offre 100% numérique DUO SPORT Les Nouvelles calédoniennes et L'Équipe

L'offre 100% numérique DUO SPORT est valable pour tout nouvel abonnement (nouveau nom associé à nouvelle adresse e-mail ou non abonné depuis plus de 3 mois) sur une durée minimum d'un an souscrite sur le site internet www.lnc.nc au tarif de 2 980F par mois par tacite reconduction.

Comment souscrire ?

- 1 - Créer son compte sur le site internet www.lnc.nc en se rendant sur « Inscription »
- 2 - Se rendre sur la page « Je m'abonne »
- 3 - Choisir « l'offre 100% numérique DUO SPORT » à 2 980F par mois
- 4 - Suivre les étapes.

Comment bénéficier de l'abonnement à L'Équipe numérique ?

Une fois la souscription de l'abonnement faite sur le site internet www.lnc.nc, un code unique valable 2 mois sera transmis par e-mail à l'abonné sous maximum 48h pour créer son compte et son abonnement à L'Équipe numérique sur une page privée dédiée.

Les six premiers mois sont offerts à l'offre L'Équipe numérique.

À l'issue de ces six mois, l'abonnement L'Équipe numérique sera automatiquement reconduit mensuellement au prix exceptionnel de 835,32F par mois au lieu de 1 192,12F (7€/mois au lieu de 9,99€) pendant 1 an.

Au terme de la première année (douze mois), un second code unique sera transmis automatiquement par e-mail à l'abonné s'il souhaite continuer ou non à bénéficier du tarif exceptionnel de 835.32F par mois à L'Équipe numérique.

Paiement

Le mode de paiement accepté pour cette offre en paiement mensuel est la carte bancaire.

Durée et résiliation de l'abonnement

Au terme de la première année (douze mois), il est possible de résilier son abonnement en faisant la demande par e-mail auprès du Service Abonnement à sce.abonnement@lnc.nc.

La résiliation de l'abonnement aux Nouvelles calédoniennes entraîne automatiquement l'arrêt de l'abonnement à L'Équipe numérique au tarif préférentiel.

Obligations de l'Abonné

L'Abonné s'engage à utiliser l'offre qu'il a souscrite. L'Abonné est responsable du paiement de l'ensemble des sommes facturées sur la durée minimum de son abonnement auprès des Nouvelles calédoniennes (1 an soit 2 980F par mois x 12) auquel cas il devra rembourser la somme de 5 011. 93F ou 42€ (valeur totale de la prime d'abonnements des 6 mois offerts à L'Équipe numérique).